



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR f @

Permis bateau option eaux intérieures

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

Blanquefort
05.56.9517.39

Parempuyre
05.56.95.19.71

Piste
05.56.12.17.53

DUREE DE LA FORMATION

Minimum de 5 heures de théorie et de 2 heures de conduite effective à la barre

LIEU DE LA FORMATION

Blanquefort

DATES

Nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis bateau eaux intérieures, permet la navigation sur des bateaux à moteur, bateaux électriques de moins de 20 mètres et jet ski, d'une puissance de plus de 6CV.

Les caractéristiques de l'option eaux intérieure :

- Longueur du bateau inférieure à 20 mètres
- Navigation possible de jour comme de nuit

Attention : si la puissance de l'appareil propulsif est inférieure à 4,5 kW (ou 6 ch), aucun permis n'est exigé pour piloter un bateau de plaisance à moteur.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Déroulement de la formation

- **La théorie**

Nombre d'heures minimum obligatoire en théorie = 5 heures

Examen théorique organisé par l'administration

NB : Une seule formation pratique valable pour l'option côtière et eaux intérieures. Si vous avez déjà l'option côtière, inutile de refaire la formation. Seule la formation théorique sera effectuée.

- **La pratique**

Nombre d'heures minimum obligatoire en pratique = 2 heures + 1h30 de pratique collective.

Pas d'examen pratique : la formation est directement validée par le formateur. La formation pratique peut être débutée avant l'obtention de l'examen théorique.

Déroulement de l'examen

Il n'y a pas d'examen pratique, la formation est directement validée par le formateur. Cependant il y a un examen théorique :

- QCM
- 30 questions
- 5 erreurs admises

CER
C'EST RÉUSSIR